

## Mouvement de l'Emploi du Premier Degré

### CALENDRIER 2024

#### Mutation interdiocésaine

DATES	ACTEURS	OBJET
Mardi 9 janvier au Vendredi 26 janvier	DDEC	Envoi des imprimés de demande de mutation <b>INTER</b> diocésaine aux Chefs d'établissements.
	Enseignant	Informe le ou les Chef(s) d'établissement(s) concerné(s) de son souhait de mutation.
Lundi 29 janvier	Le Chef d'établissement	<b>Date limite</b> de retour à la DDEC de la fiche de demande d'inscription au mouvement pour une mutation <b>INTER</b> diocésaine. Le cas échéant envoi d'un mail comportant la mention « <b>mutation interdiocésaine : ÉTAT NÉANT</b> ».
Vendredi 2 février	DDEC	<b>Date limite</b> d'envoi de l'imprimé de demande de mutation <b>Interdiocésaine</b> aux CDE sollicitées qui les codifient.

#### Procédures communes aux demandes de mutation intra et interdiocésaines

DATES	ACTEURS	OBJET
Jeudi 11 janvier	Rectorat	Circulaire sur le mouvement.
Lundi 22 janvier	DDEC	Ouverture du site <a href="http://cde.ec83.com/">cde.ec83.com/</a>
Du mardi 23 janvier au mercredi 14 février	Candidat	- Informe le ou les Chef(s) d'établissement(s) concerné(s) de son souhait de mutation et constitue son dossier sur le site <a href="http://cde.ec83.com/">cde.ec83.com/</a>
	Le Chef d'établissement	- Recensement des services vacants et susceptibles de l'être.
du vendredi 23 février au vendredi 1 <sup>er</sup> mars	Le Chef d'établissement	Confirmation au rectorat du recensement des postes vacants et susceptibles de l'être - annexes 2, 3 et 4 Envoi par mail ( <a href="mailto:sep-personnel@ac-nice.fr">sep-personnel@ac-nice.fr</a> ) et copie à la secrétaire de la CDE ( <a href="mailto:ddec@ec83.com">ddec@ec83.com</a> ).
<b>Vacances d'hiver du 26 février au 10 mars</b>		
Mercredi 13 mars 16h30-19h30	<b>Commission Diocésaine de l'Emploi</b>	<b>Examen et codification des candidatures</b> : demandes de mutation intra-diocésaine et émanant des autres diocèses.
À partir du jeudi 14 mars	DDEC	Envoi du tableau de codification aux Chefs d'établissement et communication des codifications aux enseignants.

Jeudi 14 mars	Rectorat  DDEC	<b>Publication des services vacants et susceptibles de l'être</b> sur le site <a href="http://cde.ec83.com/">cde.ec83.com/</a>
Du jeudi 14 mars au jeudi 28 mars	Candidat	- Postule en ligne sur le site de rectorat.
Mardi 2 avril 8h	Candidat	Date limite d'envoi des dossiers de candidature : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Auprès des Chefs d'établissement concernés (CV + lettre de motivation+ récapitulatif des candidatures) <u>ET</u></li> <li>• Auprès de la secrétaire de la CDE (récapitulatif des candidatures)</li> </ul>
Du jeudi 14 mars au mardi 2 avril	Le Chef d'établissement	Accuse obligatoirement réception des candidatures.
Jeudi 4 avril	Rectorat	Envoi aux chefs d'établissement le tableau des candidatures.
Lundi 15 avril	Le Chef d'établissement	<b>Date limite d'envoi des souhaits à la DDEC par le biais d'un fichier Excel (Ne pas adresser ses vœux au Rectorat).</b>
Mercredi 17 avril 2024 10h-13h	Chefs d'établissement	<b>Réunion de concertation des Chefs d'établissement.</b>
Jeudi 18 avril 16H30-19H30	<b>Commission Diocésaine de l'Emploi</b>	Examen des candidatures et des souhaits des Chefs d'établissement.  Notification des avis aux Chefs d'établissement.
20 avril au 6 mai ou 23 avril au 12 mai : Vacances scolaires		
Du vendredi 19 avril Au jeudi 16 mai	Le Chef d'établissement	Prend connaissance des avis de la Commission Diocésaine de l'Emploi et revoit éventuellement ses souhaits de nomination <b>puis adresse ses vœux définitifs à la DDEC.</b>
Vendredi 17 mai 16h30-18h30	<b>Commission Diocésaine de l'Emploi</b>	Régulation des nominations avant la Commission Consultative Mixte Interdépartementale (CCMI).
Vendredi 24 mai	Le Chef d'établissement	<b>Date limite</b> de saisie des vœux des Chefs d'établissement sur Colibris
Vendredi 14 juin	Rectorat et Enseignement catholique	<b>Commission Consultative Mixte Interdépartementale</b>
Vendredi 14 juin	Rectorat	Notification des résultats de la CCMI aux Chefs d'établissement.
Lundi 1 <sup>er</sup> juillet	Rectorat	Notification des résultats du mouvement aux enseignants.
Courant juillet	DDEC SGEC	Procédure de la Commission Nationale de l'Emploi.